



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 04 Mars 2015

Date de la convocation 18 Février 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à M.DO Laurent, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.BRUN Olivier à M.VALERO Claude. Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.RODRIGUEZ Joseph à M.DIDELET Serge,</p>

Objet : Service jeunesse – ALSH et ALAE – Modification du règlement intérieur.

Monsieur VALERO rappelle que par délibération en date du 17 décembre 2014, le conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un portail famille permettant les inscriptions et le paiement à distance avec une période test sur le pôle primaire de Clermont l'Hérault et étendu à l'ensemble des pôles par la suite.

La Communauté de communes souhaite aujourd'hui, pour des raisons pratiques, démarrer cette période test sur le pôle de Nébian plutôt que celui de Clermont l'Hérault et étendre ce nouveau mode de paiement aux ALISH.

Afin de prendre en compte cette modification, il est proposé aux membres du conseil de modifier :

- ✓ **l'article 5 du règlement intérieur des ALAE** « Tarifs et modalités de paiement » en intégrant une disposition spécifique relative aux modalités de paiement rédigée comme suit :
Le paiement des inscriptions pourra s'effectuer soit au bureau de l'Accueil de Loisirs en espèces, chèques, carte bancaire, chèques CESU, soit en ligne (portail famille) : l'inscription se fera à partir d'un ordinateur personnel après attribution d'un code d'accès fourni par le pôle avec un prélèvement en fin de mois. Une autorisation de prélèvement après service fait sera demandée.

- ✓ **l'article 9 du règlement intérieur des ALISH** « Tarifs et modalités de paiement » en intégrant une disposition spécifique relative aux modalités de paiement rédigée comme suit :
Le paiement des inscriptions pourra s'effectuer soit au bureau de l'Accueil de Loisirs en espèces, chèques, carte bancaire, ANCV, prises en charge, soit en ligne (portail famille) : l'inscription se fera à partir d'un ordinateur personnel après attribution d'un code d'accès fourni par le pôle avec un prélèvement en fin de mois. Une autorisation de prélèvement après service fait sera demandée.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Claude VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les modifications du règlement intérieur des ALAE et des ALSH, telles que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150306-2015-03-04-35-DE
Date de télétransmission : 16/03/2015
Date de réception préfecture : 16/03/2015